

Réunion du : 7 septembre 2023 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 3

Présidence : M. Alain BUCHETON.

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony.

Secrétaire de séance : Mme Cécile TOURNOIS

1 – FOOT A 11

1.1. Demandes de modifications de rencontres.

Championnat U18 Brassage poule D1 - Match N° 50417.1, Ent. Clamecy 1 / Ent. Marzy 1 du 9 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **reporter cette rencontre au 16 septembre sur les installations du Parc Vauvert.**
Demande acceptée.

Championnat U18 Brassage poule D1 - Match N° 50420.1, US St Pierre 1 / CS Corbigny 1 du 9 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **reporter cette rencontre au 7 octobre.**
Demande acceptée sous réserve de la non-qualification de l'équipe de Corbigny en Coupe Gambardella.

Championnat U18 Brassage poule D1 - Match N° 50455.1, FC Nevers Banlay 1 / US St Pierre 1 du 18 novembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **avancer cette rencontre à 14h00 sur les installations du Stade Léo Lagrange.**
Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage poule D1 - Match N° 50461.1, CS Corbigny 1 / Snid 1 du 9 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **avancer cette rencontre à 10h00.**
Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage poule D2A - Match N° 50476.1, FC Nevers 1 / AS Clamecy 1 du 9 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **reporter cette rencontre au 30 septembre.**
Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage poule D2A - Match N° 50478.1, Ent. Nevers Challuy Sermoise 1 / US La Charité 1 du 9 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **reporter cette rencontre au 30 septembre.**
Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage poule D2A - Match N° 50479.1, Ent. Guérigny Urzy 1 / US La Charité 1 du 16 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **reporter cette rencontre au 30 septembre.**

Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage poule D2B - Match N° 50491.1, US St Pierre 1 / ESN 58 1 du 9 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **reporter cette rencontre au 30 septembre.**

Demande acceptée (à 13h).

Championnat U15 Brassage poule D2B - Match N° 50492.1, Ent. Moulins 1 / UF La Machine 1 du 9 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour **reporter cette rencontre au 30 septembre.**

Demande acceptée.

2 – FOOT A 8.

2.1. Modification calendrier U12 U15F.

La 1^{ère} journée du championnat U12 U15F prévue le samedi 16 septembre 2023 est reportée au samedi 28 octobre, les équipes féminines étant convoquées à la Journée Régionale du Label le dimanche 17 septembre de 09h30 à 16h30 à Cosne/Loire.

3 – AMENDE(S)

3.1. Réunions de rentrée des éducateurs.

- ✓ CS Chantenay, absence non justifiée amende de 70€.

4 – INFO CLUBS

4.1. Modification Rentrée du Foot U11.

Suite aux réunions de rentrées des éducateurs, et aux interrogations de certains clubs, sur le fait que les U11 soient concernés à la fois le samedi 16 septembre (Rentrée U11) et le dimanche 17 (Journée Régionale du Label/Rentrée du foot), la Commission Technique Jeunes a décidé de ne pas solliciter deux journées consécutives les clubs concernés par la Journée Régionale du Label/Rentrée du foot et reprogramme les plateaux comme suit :

Samedi 16 septembre à 14h30.

Site de **St Benin** : AS St Benin, FC Nevers Banlay, ALSC Montigny, US Coulanges, AS Guérigny.

Site de **Dornes** : ESN 58, RC Nevers-Challuy-Sermoise, US St Pierre, AS Charrin, E-Cercy.

Site de **Clamecy** : AS Clamecy, ASL St Père, V Prémery, AS Varzy, AS Pouilly, E-Donzy.

Dimanche 17 septembre de 9h30 à 16h30

Site de Cosne : ASA Vauzelles, FC Nevers, US La Charité, AFGP 58, JS Marzy, UCS Cosne, CS Corbigny, SNID, FC Château-Chinon Arleuf, UF La Machine.

Bien évidemment, les clubs ayant un plateau le samedi peuvent, à leur initiative, venir participer aux animations du dimanche.

4.2. Rappel dates Matches Remis.

- **Catégorie U18** : 2 dates de « MR » (28/10-02/12) et 3 (16/09-07/10-01/11) potentiellement si le club n'est plus engagé en « Coupe Gambardella ».
- **Catégorie U15** : 3 dates de « MR » (30/09-28/10-25/11).
- **Catégorie U13** : 2 dates de « MR » (28/10-02/12). Toutefois sur cette catégorie les mercredis restent une possibilité à exploiter.

Le Président,
Alain BUCHETON.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.